



# CHAMPIONNAT REGIONAL

## NORD - PICARDIE 2009



### Article 1. ORGANISATION

#### **1.1.**

La Commission Régionale de Karting (C.R.K.) NORD PICARDIE organise, sous l'égide de la FFSA, le Championnat Nord Picardie de Karting 2009.

La C.R.K. est responsable de l'organisation générale de ce Championnat.

Elle pourra déléguer l'organisation matérielle de chaque journée aux ASK retenues et s'engageant à répondre au Cahier des Charges validé par le Comité Directeur de la C.R.K.

Ce Championnat se déroulera en une série de **5** épreuves déterminées par la C.R.K. sur une période allant de mars à fin octobre.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des épreuves de Karting ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve.

**Ce Championnat sera organisé conformément aux prescriptions des règlements technique et sportif national sans dérogation, et au présent règlement validé par la FFSA sous le numéro CK1 en date du 06/02 2009**

#### **1.2.**

La C.R.K. établira le règlement du Championnat Nord Picardie, reprenant notamment le calendrier (joint en annexe) et le nombre d'épreuves prises en compte pour le classement.

#### **1.3**

Un règlement particulier sera par ailleurs établi pour chacune des épreuves du Championnat Nord Picardie.

La C.R.K. pourra s'organiser pour que la Direction de Course, les Commissaires Sportifs et Techniques soient des personnes extérieures à la C.R.K., détentrices de la licence correspondant à la fonction.

#### **1.4.**

Pour chacune des journées, l'installation ne pourra se faire que le vendredi précédent l'épreuve, à partir de **13h** dans le respect des directives de l'organisateur.

#### **1.5.**

La C.R.K. organisera le Championnat Nord Picardie pour les catégories suivantes :

Pour les catégories fédérales :

MINI KART - MINIME - CADET - NATIONALE - OPEN - KZ125 - KZ125 Gentleman

Pour les coupes de marques :

ROTAX MAX - ROTAX MASTER.- Formule FFSA

Pour toutes ces catégories, un minimum de 6 pilotes devra être inscrit pour que la catégorie puisse participer au championnat Nord Picardie et compter pour l'attribution d'un titre.

## Article 2

## Article 3. CONCURRENENTS ET PILOTES

### 3.1. Licences

- 3.1.1. Le Championnat Nord Picardie sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" en cours de validité dans sa catégorie.
- 3.1.2. Les pilotes titulaires d'une licence internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" A peuvent exclusivement participer au Championnat Nord Picardie dans les catégories suivantes : KF1, KZ2, si ces catégories sont retenues dans le Championnat.
- 3.1.3. Les pilotes titulaires d'une licence internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur" B ou C peuvent s'engager au Championnat Nord Picardie uniquement en KZ125. Ils peuvent y participer, y être classé au titre du classement à la journée, mais ne pourront pas prétendre à une qualification à la Coupe de France KZ125 s'ils ont participé à plus de 2 épreuves des Grands Prix Karting ou à une ou plusieurs épreuves du championnat d'Europe ou du Monde et ou inscrit dans un championnat National d'un autre pays conformément au règlement cadre. A ce titre, ils ne marqueront pas de points au Championnat.

### 3.2. Pilotes admis

- 3.2.1. Seuls seront classés dans le Championnat Nord Picardie les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la C.R.K. ou du Comité Régional de Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA.
- 3.2.1.1. Les pilotes extérieurs à la C.R.K. pourront participer aux différentes journées, excepté les trois premières comptant pour une qualification à une Coupe de France ou un Championnat de France et reprise à l'article 3.2.4.7 du présent règlement. Les pilotes extérieurs à la C.R.K. concourront pour le classement à la journée mais ne marqueront pas de points au classement du championnat Nord Picardie.
- 3.2.1.2. Après accord entre CRK et demande auprès de la FFSA, les pilotes des catégories MINI KART, MINIME, CADET d'une autre C.R.K. disputeront leur Championnat Régional au sein du Championnat Nord Picardie. Ils concourront pour le classement à la journée mais ne marqueront pas de points au classement du championnat Nord Picardie et auront leur propre classement.
- 3.2.2. Un pilote ne pourra disputer le Championnat Nord Picardie que dans une seule catégorie. Si un changement de catégorie est effectué durant le Championnat, seuls les points marqués dans la catégorie de la 1<sup>ère</sup> inscription seront retenus pour le classement final du Championnat Nord Picardie.
- 3.2.3. Un pilote qui change de CRK en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat Régional de la C.R.K. quittée.
- 3.2.4. **Qualification au Championnat de France MINIME, CADET et aux Coupes de France MINIME & CADET, NATIONALE, KZ125.**  
Pour participer à la Coupe de France KZ125 Gentlemen, le pilote doit avoir obligatoirement participé aux 3 épreuves qualificatives de son Championnat Régional. Ensuite il doit s'inscrire auprès de l'opérateur FFSA dans la limite des places disponibles (capacité de la piste).

3.2.4.1. Le Championnat Nord Picardie est qualificatif pour le Championnat de France MINIME, CADET et pour les Coupes de France **MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125.**

3.2.4.2. La qualification pour les Championnats de France Minime Cadet se fera sur la base des deux premières épreuves qualificatives du Championnat Nord Picardie expressément désignées par la CRK dans le cadre de l'article 3.2.4.7 du présent règlement. Néanmoins, le pilote devra participer aux 3 épreuves qualificatives du Championnat Nord Picardie. Le classement des catégories Minime Cadet devra être adressé à la FFSA à l'issue de ces 2 épreuves qualificatives au moyen de l'imprimé FFSA avant le **Vendredi 22 Mai 2009.**

3.2.4.3. La qualification pour les Coupes de France **MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125** se fera sur la base des trois épreuves du Championnat Nord Picardie expressément désignées par la CRK dans le cadre de l'article 3.2.4.7 du présent règlement. Le classement des catégories **MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125** devra être adressé à la FFSA à l'issue des 3 épreuves qualificatives au moyen de l'imprimé FFSA avant le **Lundi 15 Juin 2009.**

3.2.4.4. Pour chaque C.R.K., dans chaque catégorie MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125 le coefficient de participation sera calculé sur la moyenne de participation aux épreuves qualificatives retenues par la C.R.K.

3.2.4.5. Dans chaque catégorie KZ125, en dessous de 6 pilotes classés à l'issue des 3 épreuves qualificatives, seul un pilote de la C.R.K. sera qualifié pour la Coupe de France KZ125. En catégorie MINIME, CADET et NATIONALE, **en dessous de 6 pilotes classés à l'issue des 3 épreuves qualificatives, 2 pilotes au moins sont qualifiés pour la coupe de France ou le Championnat de France Minime & Cadet.**

3.2.4.6. **Dans le cadre de notre CRK en dessous de 6 pilotes inscrits au Chpt ou présents le jour d'une épreuve pour les catégories Minime, Cadet, Open, une cohabitation pourrait se faire entre Minime et Cadet avec classement séparé ; la Formule FFSA répondant à la réglementation Open, seule la catégorie Open sera inscrite.**

3.2.4.7. Un pilote inscrit et ayant participé aux épreuves des GRANDS PRIX et/ou participant à une ou plusieurs épreuves d'un championnat CIK ou participant à un autre championnat national, pourra participer au Championnat Nord Picardie, y être classé, mais ne pourra pas prétendre à la qualification à une Coupe de France.

3.2.4.8. La qualification pour les Championnats de France et Coupes de France se fera sur la base des trois épreuves du Championnat Nord Picardie suivantes :

<b>MINIME :</b>	<b><u>22 Mars - 19 Avril - 14 Juin</u></b>
<b>CADET :</b>	<b><u>22 Mars - 19 Avril - 14 Juin</u></b>
<b>NATIONALE :</b>	<b><u>22 Mars - 19 Avril - 14 Juin</u></b>
<b>KZ125 :</b>	<b><u>29 Mars - 03 Mai - 14 Juin</u></b>

Durant les épreuves qualificatives, il n'y aura pas d'engagement course par course dans ces catégories fédérales sauf Mini Kart et coupe de marque « **Formule FFSA ex catégorie fédérale** »

### 3.2.5. Catégories « Coupe de marque »

Un Championnat Nord Picardie sera organisé dans la catégorie ROTAX MAX et ROTAX MASTER ainsi qu'un titre **de Champion Nord Picardie sera décerné.**

## **3.3. Engagements**

- 3.3.1. Les engagements se feront auprès du secrétariat administratif (prévenir son ASK) pour le **Dimanche 1 Mars 2009**, dernier délai, à l'aide du formulaire établi par la C.R.K. et disponible auprès de chacune des ASK. Les engagements à la totalité du Championnat Nord Picardie seront considérés comme engagement prioritaire. Sous réserve des places disponibles (sans création éventuelle de série supplémentaire) tout pilote désirant participer au Championnat Nord Picardie aura la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves du Championnat (Inscription à la journée, minimum 15 jours avant la date de l'épreuve) auprès du secrétariat administratif. Les inscriptions course par course se feront exclusivement auprès du secrétariat administratif : 90 € par chèque à l'ordre de la CRK

**De part son engagement, le pilote et son concurrent (ou tuteur) s'engagent à respecter le règlement du Championnat Nord Picardie.**

### 3.3.2. Catégories MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125 et KZ125 Gentleman

**Les pilotes souhaitant se qualifier pour les épreuves nationales devront s'engager et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives reprises en 3.2.4.8 du présent règlement.**

## **Article 4. MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS**

### **4.1. Matériel admis**

- 4.1.1. Tout matériel respectera le règlement technique de la catégorie fédérale ou de la Coupe de Marque correspondante. Tous les points du Règlement Technique seront scrupuleusement respectés.
- 4.1.1.1 **Concernant la motorisation de la catégorie open : Les moteurs à boîte de vitesse de catégorie fédérales sont acceptées (homologations 2007, 2004, 2001 et 1998 interdite) les moteurs de type DD1, DD2, sont acceptés pour la coupe de marque correspondante.**
- 4.1.2. Pour les 3 épreuves qualificatives en catégorie NATIONALE, **classement A** seuls les pilotes participant à la qualification pour la Coupe de France ont obligation d'utiliser les châssis PROMO agréés 2001.(liste n° 4). Les fiches d'enregistrement du matériel devront être adressées à la FFSA avec les engagements.
- 4.1.3. Chaque pilote pourra disposer, pour chaque journée :
- en MINIME : un châssis et un moteur **plombé** ;
  - en CADET : un châssis et un moteur **plombé** ;
  - en NATIONALE : un châssis et un moteur **plombé** ;
  - en KZ125 et KZ125 Gentleman : un châssis et deux moteurs **plombés** ;

Pour les catégories « coupe de marque », la réglementation s'appuiera sur le règlement national de leur coupe de marque respectif

- 4.1.4. **Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories**

## conformément au règlement Sportif National

- 4.1.5. Les pilotes inscrits à l'année, au Championnat Nord Picardie recevront un badge «accès PADDOCK PERMANENT» qui leur donnera accès au paddock. Cependant, pour une raison évidente de sécurité, les voitures particulières ne pourront rester en stationnement dans le paddock. Tout contrevenant se verra convoquer devant la Commission Sportive. L'accès paddock ne sera valable que lors des épreuves où le pilote sera régulièrement engagé.
- 4.1.6. Les professionnels titulaires d'une licence se verront remettre un badge «ACCES PADDOCK PERMANENT» leur donnant accès sur toute épreuve organisée par la C.R.K. Ils placeront leur véhicule selon la demande de l'organisateur. Tout contrevenant se verra retirer cet accès permanent.
- 4.1.7. Chaque pilote inscrit au Championnat Nord Picardie se devra d'identifier son chariot porte-kart du numéro qui lui sera attribué en début de saison. Ce numéro sera apposé sur une plaque porte-numéro réglementaire de couleur jaune et située sur le montant avant du chariot. Tout pilote ne respectant pas ce principe n'aura pas accès aux parcs Assistance.
- 4.1.8. Tout accompagnateur (tuteur, mécanicien) d'un pilote en pré grille et en parc fermé portera obligatoirement autour du cou sa licence F.F.S.A. Le non respect de cette consigne entraînera leur interdiction d'accès en pré grille et en parc fermé.
- 4.1.9. Le transpondeur sera posé réglementairement sur le châssis et cela obligatoirement pour la dernière séance des essais officiels.
- 4.1.10. Pour contribuer à la protection de l'environnement, chaque pilote disposera, sous le chariot supportant le châssis, pour toutes phases d'intervention ou de nettoyage, un tapis de protection absorbant. Le pilote reprendra ce tapis de protection à l'issue de l'épreuve.

## 4.2. Pneumatiques

### 4.2.1. Concernant les catégories fédérales :

- 4.2.1.1. Concernant les catégories MINI KART, MINIME, CADET, NATIONALE **KZ125 et KZ125 Gentleman**. Pour **les 3 épreuves qualificatives**, un pilote ne pourra disposer que de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre, en parc fermé.
  - 4.2.1.2. Pour la 4<sup>ème</sup> épreuve (**qui n'est plus qualificative**) **SANS PARC FERME les catégories fédérales utiliseront** 2 pneus avant et 2 pneus arrière (neufs ou rodés) **enregistrés à l'issue des chronos du samedi**. En cas de crevaison constatée par un commissaire technique à l'arrivée d'une manche, le pilote pourra procéder à un changement de pneumatique **sous contrôle d'un CT** à condition que ce ne soit pas un pneumatique neuf, **il laissera le pneu crevé en dépôt pour permettre le suivi des échanges**. **Les pneus seront marqués à l'issue de chaque course**.  
Pour la totalité du Championnat, les pneus pluie sont en gestion libre.
  - 4.2.1.3. Pour la catégorie OPEN :  
Les pneus sont en gestion libre.
- 4.2.2. Concernant les catégories « Coupe de marque » :

- 4.2.2.1. Pour la catégorie ROTAX MAX , ROTAX MASTER et « Go kart ex catégorie fédérale »  
Pour les trois premières épreuves, un pilote ne pourra disposer que de 3 pneus avant et 3 pneus arrière, en gestion libre, en parc fermé.  
Pour la 4<sup>ème</sup> épreuve, il utilisera 2 pneus avant et 2 pneus arrière (neufs ou usagés) **Processus idem a celui indiqué pour les catégories fédérales.**  
Pour la totalité du Championnat, les pneus pluie sont en gestion libre.
- 4.2.3. Pour les pneumatiques des catégories fédérales ainsi que les coupes de marques, les pneumatiques de début de saison seront fournis par l'intermédiaire de la C.R.K.. **Pour la 4<sup>ème</sup> épreuve, les catégories fédérales et les catégories « Coupe de marque » seront fournis directement par le pilote, sans tirage au sort.**
- 4.2.4. Pour **les trois premières journées** et pour chaque catégorie **sauf Open**, les pneumatiques **en sac** seront déposés auprès du service pneumatiques et ce avant les séances de chronométrage suivant le planning de l'épreuve. L'ensemble des catégories assurera le montage des pneumatiques en parc fermé pour la séance de chronométrage.
- 4.2.5. Pour **les 3 premières journées**, excepté les catégories ROTAX, « Go kart » et OPEN les pneumatiques utilisés **seront démontés du châssis en fin de chaque manche en parc fermé.**
- 4.2.6. Pour l'ensemble des catégories, excepté la catégorie OPEN, les pneumatiques seront mis en sacs fermés et scellés en fin d'épreuve (**1ère et 2ème journée**) et remis aux pilotes en attente de l'épreuve suivante.
- 4.2.7. Les concurrents qui s'inscriront à la journée à la 4<sup>ème</sup> épreuve fourniront leurs pneumatiques et appliqueront l'organisation définie ci-dessus.
- 4.2.8. La C.R.K. se réserve le droit de modifier l'ensemble de ces articles en fonction des directives de la FFSA. En fin d'épreuve, les pilotes reprendront les pneumatiques usagés.

### **4.3. Charte Environnementale :**

Pour ce qui est de la protection de l'environnement et plus particulièrement les salissures d'hydrocarbure, il est imposé, et cela des le 1 Janvier 2009, la présence obligatoire d'un tapis de sol absorbant pour toute intervention sur un kart dans le paddock. Dans le même temps, les pistes mettront à disposition des concurrents, un emplacement désigné ou se trouvera des fûts de récupération des huiles et essences usagées.

## **Article 5 Article 6**

## **Article 7. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE**

### **7.1. Généralités**

- 7.1.1. Les épreuves du Championnat Nord Picardie devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par le Règlement Sportif National, sauf pour la catégorie Mini-Kart où il faudra appliquer le règlement « type Coupe de France ».
- 7.1.2. Le briefing sera organisé par le Directeur de Course à l'issue des essais libres. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires

Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

## 7.2. Epreuves qualificatives pour le Championnat de France MINIME, CADET et les Coupes de France NATIONALE, KZ125 et KZ125 Gentleman. Et MINIME, CADET

Pour les catégories MINIME, CADET, NATIONALE, KZ125 et KZ125 Gentleman, les trois épreuves qualificatives pour la Coupe de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

### 7.2.1. Principe de déroulement

Le principe de déroulement désigné ci-après, sera applicable à toutes les catégories présentes dans le Championnat.

L'épreuve se déroulera de la façon suivante : **Essais** chronométrés, 1 ou 2 manches qualificatives (Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article 7.2.4.1. du règlement) Pré finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.

Pour **les épreuves** regroupant la totalité des catégories, l'épreuve se déroulera de la façon suivante :

Essais chronométrés, 1 manche qualificative, Pré finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage.

### 7.2.2. Longueur des courses

Manches qualificatives : 10 km

Pré Finale : 17 km

Finale : 17 km

Par temps de pluie, la Direction de Course pourra ramener les distances à 8 et 14 km

Ces distances seront appliquées pour l'ensemble des catégories inscrites dans le Championnat Nord Picardie sauf pour la catégorie Mini-Kart 7 km et 10 km par temps sec **ou 5 km et 8 km par temps de pluie**.

### 7.2.3. Essais chronométrés

Lors de la 1<sup>ère</sup> journée, les groupes chronos seront définis par tirages au sort. Pour les journées suivantes, les groupes chronos seront définis en fonction du classement provisoire du Championnat. Les essais chronométrés se dérouleront conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Une catégorie ayant un nombre de pilotes proche de la capacité de la piste sera autorisée à faire les essais chronos en 2 groupes en respectant simplement pour la suite l'article 7.2.4.

### 7.2.4. Manches qualificatives

#### 7.2.4.1. Création des séries

Les groupes définis pour les essais chronométrés constitueront les séries pour les manches de qualification, la série A étant attribuée au groupe chrono ayant réalisé le meilleur temps absolu.

#### 7.2.4.2. Places de départ pour les manches qualificatives

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

#### 7.2.4.3. Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

2 séries :           A contre B

3 séries :           A contre B       A contre C       B contre C

4 séries :            A contre B        C contre D        A contre D  
                          B contre C        A contre C        B contre D

#### 7.2.5. *Pré-finale*

Les résultats obtenus par chaque pilote dans chacune des manches qualificatives sont additionnés et permettent d'établir la grille de départ de la Pré finale.

Les points seront attribués comme suit :

0 point au 1<sup>er</sup>, 2 points au 2<sup>ème</sup>, 3 points au 3<sup>ème</sup>, 4 points au 4<sup>ème</sup>, 5 points au 5<sup>ème</sup> et ainsi de suite par progression croissante d'un point par place de classement jusqu'au dernier classé.

Les éventuels ex aequo seront départagés en fonction du classement des essais chronométrés dans leur groupe respectif.

#### 7.2.6. *Finale*

Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la Pré finale.

Ce principe sera appliqué pour l'ensemble des catégories inscrites dans le Championnat Nord Picardie.

7.2.7. Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la Pré finale ou de la Finale se verra attribuer 2 points supplémentaires. Ce principe s'appliquera à toutes les catégories reprises en Championnat Nord Picardie.

## Article 8

## Article 9. CLASSEMENTS

### ***9.1. Qualification au Championnat de France MINIME - CADET et à la Coupe de France NATIONALE, KZ125.***

Dans le cadre des trois épreuves qualificatives pour **le Championnat** de France Minime et Cadet et pour les Coupes de France **Minime & Cadet**, Nationale, KZ125, chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque Pré finale et Finale.

Le classement de la Pré finale et de la Finale de chaque épreuve donnera lieu à l'attribution des points suivants:

25 points au 1 <sup>er</sup>	9 points au 7 <sup>ème</sup>	3 points au 13 <sup>ème</sup>
20 points au 2 <sup>ème</sup>	8 points au 8 <sup>ème</sup>	2 points au 14 <sup>ème</sup>
16 points au 3 <sup>ème</sup>	7 points au 9 <sup>ème</sup>	1 point au 15 <sup>ème</sup>
13 points au 4 <sup>ème</sup>	6 points au 10 <sup>ème</sup>	
11 points au 5 <sup>ème</sup>	5 points au 11 <sup>ème</sup>	
10 points au 6 <sup>ème</sup>	4 points au 12 <sup>ème</sup>	

**Le classement sera établi en fonction de la totalité des résultats moins un.**

Le pilote ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la Pré finale ou de la Finale se verra attribuer 2 points supplémentaires.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de première place sera pris en considération, puis de seconde place, puis de troisième place et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le

classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

En fonction du résultat des épreuves qualificatives, pour les catégories KZ125, 143 pilotes seront qualifiés.

Dans les 143 pilotes qualifiés : 3 places seront réservées pour des pilotes d'Outre-Mer. Le vainqueur de la Coupe de France en catégorie KZ125 et KZ125 Gentlemen de l'année précédente sera qualifié d'office pour la Coupe de France, **dans les conditions répondant à** l'article 3.1 du règlement de la Coupe de France KZ125.

**En fonction du résultat des épreuves qualificatives, pour le championnat de France Minime et Cadet, 75 pilotes seront qualifiés par catégorie. Dans chaque catégorie 2 places seront réservées aux pilotes d'Outre Mer. Idem pour la coupe de France.**

**A l'issue des 3 épreuves qualificatives pour la catégorie Nationale, 75 pilotes seront admis à participer à la coupe de France Nationale, classement A et 75 pilotes seront admis à participer à la coupe de France, classement B.** Le vainqueur de la Coupe de France Nationale de l'année précédente sera qualifié d'office pour la Coupe de France.

Classement « KZ 125 Super Gentleman » :

Au sein de la catégorie KZ 125 Gentleman, un classement des pilotes sera opéré sous condition qu'il y ait au moins 6 pilotes

## ***9.2. Classement général final du Championnat Nord Picardie***

Le classement de la Pré finale et de la Finale de chacune des journées donnera lieu à l'attribution des points suivants pour le classement du Championnat :

1 <sup>er</sup>	50 points	6 <sup>ème</sup>	24 points
2 <sup>ème</sup>	42 points	7 <sup>ème</sup>	22 points
3 <sup>ème</sup>	36 points	8 <sup>ème</sup>	21 points
4 <sup>ème</sup>	31 points	9 <sup>ème</sup>	20 points
5 <sup>ème</sup>	27 points	10 <sup>ème</sup>	19 points

et ainsi de suite.

A compter du 29<sup>ème</sup>, 1 point à chaque pilote, ces points n'étant attribués qu'aux seuls pilotes ayant pris le départ (c'est à dire avec passage sur la ligne de départ).

Le classement final du Championnat Nord Picardie tiendra compte du nombre de points obtenus au cours des différentes épreuves.

Le nombre d'épreuves retenues dans le résultat du Championnat Nord Picardie est le suivant :

### **5 Epreuves avec 8 résultats comptabilisés sur un total de 10**

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de première place sera pris en considération, puis de seconde place, de troisième place et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Tout pilote inscrit à la course par course ne se verra attribué aucun point tant par épreuve que pour le Championnat Nord Picardie.

## Tout pilotes désirant être classé pour le championnat devra s'inscrire pour la totalité du championnat.

### 9.2.1. *Classement à la Journée*

Le vainqueur de la journée pour chacune des catégories, sera le pilote ayant passé le 1<sup>er</sup> la ligne d'arrivée de la Finale et ayant satisfait aux contrôles techniques.

### 9.3. Exclusion

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne pourra pas être repris comme épreuve à décompter.

## Article 10. PRIX

Les récompenses seront offertes par la C.R.K.

2 types de dotation sont prévus :

- au titre de la journée (**en fonction du nombre de participant dans chaque catégorie**) où les trois premiers de la Finale de chacune des catégories recevront sur place et immédiatement à l'issue de la finale, une coupe ou trophée.
- au titre du Championnat, où les trois premiers du Championnat de chacune des catégories recevront lors de la Remise des Prix de la C.R.K., une coupe ou un trophée.

## Article 11. COMMUNICATION DES RESULTATS

### 11.1. Nombre de participants

Les organisateurs fourniront toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

### 11.2. Rapport de clôture

Les résultats de chaque épreuve du Championnat Nord Picardie devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque épreuve.

### 11.3. Communication

A l'issue de chacune des épreuves du Championnat Nord Picardie, les résultats seront envoyés à la presse spécialisée (de préférence par courrier électronique) ainsi qu'aux concurrents ayant communiqué une adresse électronique valable lors de l'inscription au championnat.

# Notice explicative de la fiche d'inscription au championnat 2009

Le formulaire d'inscription devra être adressé à :

Madame STOUDE  
81, Rue Victor GAILLARD  
80110 MOREUIL

Pour le 1 Mars 2009

1-Il sera accompagné d'un chèque correspondant au montant des pneumatiques à l'ordre de Alpha Karting. (Impératif)  
(Date d'encaissement début du mois d'Avril)

∞ ∞ ∞ ∞

2-Il sera accompagné d'un chèque correspondant au montant de l'inscription à l'ordre de la CRK Nord Picardie. (Impératif)  
(Date d'encaissement début du mois Mai)

Ou

Accompagné de 2 chèques (Impératif) à l'ordre de la CRK Nord Picardie.  
Le premier chèque sera encaissé début du mois de Mai  
Le second chèque sera encaissé début du mois de Juin

Les ASK se portant garantes de la solvabilité de leurs licenciés engagés, afin d'alléger la comptabilité de la CRK elles peuvent assurer le relais entre leurs pilotes et la CRK.

Les inscriptions course par course se feront exclusivement auprès du secrétariat administratif  
90 Euros par chèque à l'ordre de la CRK

**Inscription minimum 15 jours avant la date de l'épreuve**





# CALENDRIER 2009

## CHAMPIONNAT NORD - PICARDIE



<b>DOUVRIN (Epreuve 1 G1)</b>	<b>22 Mars</b>		MINI-KART	MINIME	CADET	F F S A	NATIONALE	OPEN
<b>OSTRICOURT (Epreuve 1 G2)</b>	<b>29 Mars</b>		KZ125	KZ125 G		ROTAX MAX	ROTAX MASTER	
<b>BERCK (Epreuve 2 G1)</b>	<b>19 Avril</b>		MINI-KART	MINIME	CADET	F F S A	NATIONALE	OPEN
<b>DOUVRIN (Epreuve 2 G2)</b>	<b>03 Mai</b>		KZ125	KZ125 G		ROTAX MAX	ROTAX MASTER	
<b>ABBEVILLE (Epreuve 3 G1 et G2)</b>	<b>14 Juin</b>	G1	MINI-KART	MINIME	CADET	F F S A	NATIONALE	
		G2	KZ125	KZ125 G	ROTAX MAX		ROTAX MASTER	OPEN
<b>OSTRICOURT</b>	<b>29 et 30 Août</b>	G1	MINI-KART	MINIME	CADET	F F S A	NATIONALE	
<b>(Epreuve 4 G1 et G2 le Samedi)</b>		G2	KZ125	KZ125 G	ROTAX MAX		ROTAX MASTER	OPEN
<b>(Epreuve 5 G1 et G2 le Dimanche)</b>								

# Fiche d'inscription au championnat Nord Picardie 2009

NOM: \_\_\_\_\_ PRENOM: \_\_\_\_\_

ASK: \_\_\_\_\_

N° de LICENCE :

CATEGORIE : A préciser \*

Votre adresse e-mail : \_\_\_\_\_

- S'inscrit à l'intégralité du Championnat Nord Picardie  
290 € à l'ordre de la C.R.K. Nord Picardie (voir notice explicative)
- S'inscrit aux 3 courses qualificatives  
240 € à l'ordre de la C.R.K. Nord Picardie (voir notice explicative)

## COMMANDE de PNEUMATIQUES

Pour les catégories Mini-Kart - Minime - Cadet - Nationale - KZ 125 - F F S A - Rotax Max et Rotax Master,

Les pneumatiques du Championnat seront fournis par l'intermédiaire de la C.R.K.

	3 AV/3AR (Course)	2AV/2AR (Essais)
Mini-Kart.....	228.00 € <input type="checkbox"/>	152.00 € <input type="checkbox"/>
Minime - Cadet.....	207.00 € <input type="checkbox"/>	138.00 € <input type="checkbox"/>
Nationale ...*	228.66 € <input type="checkbox"/>	152.44 € <input type="checkbox"/>
KZ125... *	243.00 € <input type="checkbox"/>	162.00 € <input type="checkbox"/>
Formule F F S A ....*	239.25 € <input type="checkbox"/>	159.50 € <input type="checkbox"/>
Rotax Max & Master.... *	292.50 € <input type="checkbox"/>	195.00 € <input type="checkbox"/>

Le chèque de commande des pneumatiques est à établir à l'ordre de **ALPHA KARTING**

**ATTENTION** : Aucun engagement ne sera pris en compte si absence du règlement de l'inscription ou du règlement des pneumatiques.

A RETOURNER AVANT LE 1 MARS 2009 A :

**C.R.K. NORD - PICARDIE**  
**Madame Danièle STOUDER**  
**81,Rue Victor Gaillard 80110 MOREUIL**

\* **Préciser** : Nationale A ou B, KZ 125 ou Gentleman, FFSA Junior Senior, Rotax Max ou Master, votre age atteint en 2009.

